

**Syndicat des producteurs de bois du  
Centre-du-Québec**

États financiers  
Au 31 décembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec,**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU CENTRE-DU-QUÉBEC** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 18 mai 2021.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette* S.E.N.C.R.L. <sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada  
Le 22 avril 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
PRODUITS (annexe A)	417 897	\$ 12 674 788	\$ -	17 413	\$ 353 373	5 768	\$ 13 469 239	\$ 10 012 862
CHARGES								
Frais d'administration (annexe B)	277 193	12 674 788	-	31 803	342 140	3 805	13 329 729	9 981 491
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	140 704	-	-	(14 390)	11 233	1 963	139 510	31 371
AUTRES PRODUITS (annexe C)	59 288	-	15 300	7 281	-	-	81 869	51 448
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	199 992	\$ -	15 300	(7 109)	\$ 11 233	\$ 1 963	\$ 221 379	\$ 82 819

## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	1 273 024 \$	81 373 \$	135 000 \$	105 752 \$	168 850 \$	75 718 \$	1 839 717 \$	1 726 302 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	199 992	-	15 300	(7 109)	11 233	1 963	221 379	82 819
Péréquation (note 10)	-	(426 339)	-	-	-	-	(426 339)	30 596
Virements interfonds	15 300	-	(15 300)	-	-	-	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	1 488 316 \$	(344 966) \$	135 000 \$	98 643 \$	180 083 \$	77 681 \$	1 634 757 \$	1 839 717 \$

**Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec**

**BILAN**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

**2021**

**2020**

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
<b>ACTIF</b>								
<b>ACTIF À COURT TERME</b>								
Encaisse	284 887 \$	807 217 \$	28 510 \$	47 575 \$	113 574 \$	19 697 \$	1 301 460 \$	916 088 \$
Comptes clients	372 634	665 290	-	21 005	104 789	-	1 163 718	1 194 956
Frais payés d'avance	5 867	-	-	-	-	-	5 867	2 250
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 3)	-	103 750	-	-	-	-	103 750	281 598
	<b>663 388</b>	<b>1 576 257</b>	<b>28 510</b>	<b>68 580</b>	<b>218 363</b>	<b>19 697</b>	<b>2 574 795</b>	<b>2 394 892</b>
PLACEMENTS (note 3)	-	94 550	131 470	77 520	-	-	303 540	350 965
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	9 402	-	-	-	240	-	9 642	12 409
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	124 885	-	-	-	32 962	-	157 847	40 000
ACTIFS INCORPORELS DESTINÉS À LA VENTE	-	-	-	-	-	-	-	261 158
	<b>797 675 \$</b>	<b>1 670 807 \$</b>	<b>159 980 \$</b>	<b>146 100 \$</b>	<b>251 565 \$</b>	<b>19 697 \$</b>	<b>3 045 824 \$</b>	<b>3 059 424 \$</b>

**Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec**

**BILAN (suite)**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

**2021**

**2020**

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
<b>PASSIF</b>								
<b>PASSIF À COURT TERME</b>								
Dettes de fonctionnement (note 6)	305 444 \$	754 012 \$	250 000 \$	- \$	71 611 \$	- \$	1 381 067 \$	1 189 707 \$
Sommes dues interfonds	(1 026 085)	1 261 761	(225 020)	47 457	(129)	(57 984)	-	-
	(720 641)	2 015 773	24 980	47 457	71 482	(57 984)	1 381 067	1 189 707
<b>DETTE À LONG TERME</b>								
(note 7)	30 000	-	-	-	-	-	30 000	30 000
	(690 641)	2 015 773	24 980	47 457	71 482	(57 984)	1 411 067	1 219 707
<b>SOLDES DE FONDS</b>								
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 9)	134 287	-	-	-	33 202	-	167 489	313 567
Non affecté	1 354 029	(344 966)	135 000	98 643	146 881	77 681	1 467 268	1 526 150
	1 488 316	(344 966)	135 000	98 643	180 083	77 681	1 634 757	1 839 717
	797 675 \$	1 670 807 \$	159 980 \$	146 100 \$	251 565 \$	19 697 \$	3 045 824 \$	3 059 424 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	221 379 \$	82 819 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 328	2 517
Amortissement des actifs incorporels	21 983	40 000
Variation de la juste valeur des placements	(24 598)	-
Païement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(128 105)	(102 557)
Péréquation de l'exercice	(298 234)	133 153
	<b>(204 247)</b>	155 932

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Comptes clients	31 238	(509 859)
Frais payés d'avance	(3 617)	(981)
Dettes de fonctionnement	191 360	351 291

**14 734** (3 617)

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(228 425)	(125 000)
Produit de la cession de placements	478 296	125 211
Acquisition d'immobilisations corporelles	(561)	(7 929)
Acquisition d'actifs incorporels	(139 830)	(84 251)
Acquisition d'actifs incorporels destinés à la vente	(156 472)	-
Produit de la cession d'actifs incorporels destinés à la vente	417 630	-

**370 638** (91 969)

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention de financement supplémentaire, net de la subvention -  
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes de 10 000 \$  
en 2020

- 30 000

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

**385 372** (65 586)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,  
début de l'exercice

**916 088** 981 674

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,  
fin de l'exercice

**1 301 460 \$** 916 088 \$

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi des Syndicats professionnels du Québec, a pour objet la mise en marché du bois sur son territoire, la perception des ventes de bois et la distribution aux transporteurs et aux producteurs. L'Organisme offre également un service d'aide individuelle, de formation et d'éducation aux propriétaires forestiers. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents à la vente de bois sont présentés dans le fonds de la vente de bois.

Les produits du fonds de roulement sont principalement générés par un prélevé sur la vente du bois. Un montant jusqu'à concurrence de 135 000 \$ peut être affecté au fonds de roulement.

Le fonds d'aménagement a pour but de donner à l'Organisme les moyens financiers d'atteindre les objectifs du plan de mise en valeur des boisés privés du Centre-du-Québec.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services forestiers sont présentés dans le fonds des services forestiers.

Les produits et les charges afférents à la recherche sont présentés dans le fonds de recherche.

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

#### Ventilation des charges

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général entre les fonds au prorata des heures travaillées dans ces derniers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

#### Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Équipements informatiques	5 ans
Mobilier et équipement	10 ans

#### Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur des durées de 2 et 10 ans.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

### 3. PLACEMENTS

	2021	2020
Fonds de la vente de bois		
Dépôts à terme à un taux de 1,55 %, échéant en août 2022	<b>103 750 \$</b>	103 750 \$
Caisse populaire - Parts de capital, portant intérêt au taux de 4,25 %	<b>75 000</b>	75 000
Dépôts à terme, échéant en décembre 2021	-	250 297
Billet à capital protégé	<b>19 550</b>	17 106
	<b>198 300</b>	446 153
Fonds de roulement		
Placement garanti lié aux marchés, sans intérêts, échéant en avril 2026	<b>10 145</b>	10 009
Billet à capital protégé	<b>121 325</b>	106 162
	<b>131 470</b>	116 171
Fonds d'aménagement		
Placement garanti lié aux marchés, sans intérêts, échéant en avril 2026	<b>21 582</b>	21 292
Billet à capital protégé	<b>55 938</b>	48 947
	<b>77 520</b>	70 239
	<b>407 290</b>	632 563
Portion échéant au cours du prochain exercice	<b>103 750</b>	281 598
	<b>303 540 \$</b>	350 965 \$

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des placements est identique à la juste valeur marchande.

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total	Total
Fonds d'administration générale				
Équipements informatiques	29 724 \$	23 631 \$	6 093 \$	7 914 \$
Mobilier et équipement	22 290	18 981	3 309	3 942
	52 014	42 612	9 402	11 856
Fonds des services forestiers				
Équipements informatiques	2 694	2 694	-	281
Mobilier et équipement	1 518	1 278	240	272
	4 212	3 972	240	553
	56 226 \$	46 584 \$	9 642 \$	12 409 \$

### 5. ACTIFS INCORPORELS

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Total	Total
Fonds d'administration générale				
Logiciels	232 719 \$	107 834 \$	124 885 \$	40 000 \$
Fonds d'aménagement				
Logiciels	2 875	2 875	-	-
Fonds des services forestiers				
Logiciels	83 814	50 852	32 962	-
	319 408 \$	161 561 \$	157 847 \$	40 000 \$

## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

#### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

							2021	2020
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
Comptes fournisseurs	257 391 \$	740 114 \$	250 000 \$	- \$	71 611 \$	- \$	1 319 116 \$	1 148 984 \$
Salaires et vacances à payer	40 374	-	-	-	-	-	40 374	6 604
Sommes à remettre à l'État								
Retenues à la source et contributions	7 679	-	-	-	-	-	7 679	9 115
Taxes à la consommation	-	13 898	-	-	-	-	13 898	25 004
	<b>305 444 \$</b>	<b>754 012 \$</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>71 611 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 381 067 \$</b>	<b>1 189 707 \$</b>

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

---

### 7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2025 <sup>1</sup>	30 000 \$	30 000 \$

---

<sup>1</sup> L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 10 000 \$ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022 -	-	\$
2023 -	30 000	\$

### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et il examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

Pour les autres créances, l'Organisme évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

#### Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

### 9. SOLDES DE FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	Fonds d'administration générale			Fonds des services forestiers		
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	960 010 \$	313 014 \$	1 273 024 \$	168 297 \$	553 \$	168 850 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	221 327	(21 335)	199 992	15 209	(3 976)	11 233
Acquisition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(260 238)	260 238	-	(36 625)	36 625	-
Disposition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	417 630	(417 630)	-	-	-	-
Virements interfonds	15 300	-	15 300	-	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	1 354 029 \$	134 287 \$	1 488 316 \$	146 881 \$	33 202 \$	180 083 \$

### 10. PÉRÉQUATION

	2021	2020
Fonds de la vente de bois		
Paiement rétroactif attribuable aux exercices précédents	(128 105) \$	(102 557) \$
Péréquation de l'exercice	(298 234)	133 153
	<b>(426 339) \$</b>	30 596 \$



## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

#### A - PRODUITS

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
Ventes	- \$	12 674 788 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 674 788 \$	9 336 182 \$
Inscription aux cours	-	-	-	3 267	-	-	3 267	569
Prélevés	301 286	-	-	7 932	-	5 768	314 986	285 359
Reconnaissance - producteurs forestiers	115 583	-	-	-	-	-	115 583	55 726
Services professionnels	-	-	-	-	42 822	-	42 822	30 076
Subventions	-	-	-	-	310 551	-	310 551	299 941
Transfert de connaissances	-	-	-	6 214	-	-	6 214	4 664
Autres	1 028	-	-	-	-	-	1 028	345
	417 897 \$	12 674 788 \$	- \$	17 413 \$	353 373 \$	5 768 \$	13 469 239 \$	10 012 862 \$

# Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

### B - FRAIS D'ADMINISTRATION

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
Salaires et charges sociales	119 388 \$	- \$	- \$	1 227 \$	130 093 \$	3 615 \$	254 323 \$	242 244 \$
Abonnements, associations, cotisations, permis et publicité	146	-	-	227	742	-	1 115	165
Affiliation à la F.P.B.Q. Assemblée annuelle du Syndicat	29 440	-	-	-	-	-	29 440	26 657
Assurances	2 442	-	-	-	-	-	2 442	-
Contribution à la Confédération de l'U.P.A.	1 197	-	-	-	-	-	1 197	1 192
Direction du Syndicat (annexe D)	10 017	-	-	-	-	-	10 017	8 268
Distribution aux producteurs et transporteurs	9 855	-	-	-	-	-	9 855	6 709
Documentation et frais de bureau	-	12 674 788	-	-	-	-	12 674 788	9 347 181
Formation	4 888	-	-	483	4 933	72	10 376	21 709
Frais de déplacement	-	-	-	7 332	-	10	7 342	3 091
Frais informatiques	2 200	-	-	195	13 433	-	15 828	15 101
Journal L'Écho Forestier (annexe E)	229	-	-	-	122	-	351	4 407
Loyer	-	-	-	21 762	-	-	21 762	17 856
Mauvaises créances	2 334	-	-	76	6 524	108	9 042	10 603
Reconnaissance - producteurs forestiers	-	-	-	-	2 259	-	2 259	-
Services professionnels	65 198	-	-	-	-	-	65 198	38 827
Travaux sylvicoles	8 524	-	-	501	1 003	-	10 028	9 900
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	179 055	-	179 055	185 064
Amortissement des actifs incorporels	3 015	-	-	-	313	-	3 328	2 517
	18 320	-	-	-	3 663	-	21 983	40 000
	277 193 \$	12 674 788 \$	- \$	31 803 \$	342 140 \$	3 805 \$	13 329 729 \$	9 981 491 \$

## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

### C - AUTRES PRODUITS

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds de la vente de bois	Fonds de roulement	Fonds d'aména- gement	Fonds des services forestiers	Fonds de recherche	Total	Total
Revenus d'intérêts	56 844 \$	- \$	137 \$	290 \$	- \$	- \$	57 271 \$	3 317 \$
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	-	-	-	-	-	-	10 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	-	-	-	-	38 131
Variation de la juste valeur des placements	2 444	-	15 163	6 991	-	-	24 598	-
	<b>59 288 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15 300 \$</b>	<b>7 281 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>81 869 \$</b>	<b>51 448 \$</b>

## Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

---

#### D - DIRECTION DU SYNDICAT

Conseil d'administration		
Indemnités de présence	2 640 \$	770 \$
Frais de déplacement et autres	575	101
Comités du Syndicat		
Indemnités de présence	660	-
Frais de déplacement et autres	110	-
Réunions diverses		
Indemnités de présence	550	220
Négociations		
Indemnités de présence	110	330
Frais de déplacement et autres	210	288
Salaire du président	5 000	5 000
	<hr/>	<hr/>
	9 855 \$	6 709 \$

---

#### E - JOURNAL L'ÉCHO FORESTIER

Fournitures de bureau	1 419 \$	792 \$
Impression	11 164	10 762
Salaires et charges sociales	768	927
Timbres	8 411	5 375
	<hr/>	<hr/>
	21 762 \$	17 856 \$

---